***Accueils collectifs de mineurs – Nouvelles modalités pour l'été 2025***

***Début des inscriptions lundi 2 juin sur le Portail Famille***

*C'est bientôt les vacances !*
*Et comme chaque été, la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest se mobilise pour proposer à vos enfants des journées riches en découvertes, en rires, en jeux et en souvenirs inoubliables !*

*Pour garantir un accueil toujours plus qualitatif, sécurisé et adapté, quelques évolutions seront mises en place cet été dans nos centres de loisirs.*

▧ ***Ce qui change à partir de cet été :***

📅 ***Réservation à la semaine (4 ou 5 jours)***
*À compter de cet été, les inscriptions se feront à la semaine uniquement (4 ou 5 jours).*
➡ *Il reste possible d'inscrire son enfant pour une seule journée si besoin, mais la facturation s'appliquera sur la base d'une semaine de 4 jours minimum.*
👉 *Cette nouveauté permet à nos équipes d'élaborer des projets pédagogiques cohérents, avec des activités qui s'enchaînent et prennent tout leur sens sur plusieurs jours. Elle favorise également l'implication des enfants, la dynamique de groupe et un meilleur rythme de vie sur le temps de loisirs.*

💶 ***Évolution des tarifs***
*Une légère augmentation des tarifs sera appliquée cet été. Ce réajustement modéré nous permet de maintenir la qualité du service, de soutenir nos équipes et de continuer à proposer des activités variées, dans des conditions optimales. Les tarifs sont disponible dans le mémo ACM.*

👥 ***Régulation du nombre de places disponibles***
*Cet été, chaque centre proposera un nombre de places sur la base des fréquentations des années précédentes.*
➡ *Et bonne nouvelle : vous pouvez inscrire votre enfant dans n'importe quel accueil collectif de mineurs (ACM) du territoire. Ainsi, si un centre est déjà complet, il est tout à fait possible de se tourner vers un autre site, sous réserve de places disponibles.*

🏘 ***Priorité aux familles du territoire***
*Les familles résidant sur le territoire de la Communauté de Communes bénéficieront d'un accès prioritaire aux inscriptions.*
👉 *Les familles extérieures pourront s'inscrire ultérieurement, dans un second temps, sous réserve de places disponibles.*

🖳 ***Inscriptions en ligne***
*Les inscriptions se font, comme d'habitude, via le* ***Portail Famille****, accessible à l'adresse suivante :*
👉 *www.cc2so.fr*

📩 ***Besoin d'aide ?***
*Pour être accompagné dans vos démarches sur le Portail Famille, vous pouvez :*
👉 *écrire à viecolaire@cc2so.fr*
👉 *ou appeler le 03 22 90 19 65, tous les matins de 9h à 12h et les mercredis et jeudis après-midi de 13h30 à 17h.*

📬 *Une remarque ou une réclamation ?*
*Vous pouvez également nous écrire à :* 👉 *reclamation.enfancejeunesse@cc2so.fr*